



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

SESSION 2016

Certificat d'Aptitude Professionnelle

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

ÉPREUVE EP. 1

Analyse d'une situation professionnelle

Durée : 3 h 00 – Coefficient : 4

Jeudi 9 juin 2016

DOSSIER TECHNIQUE

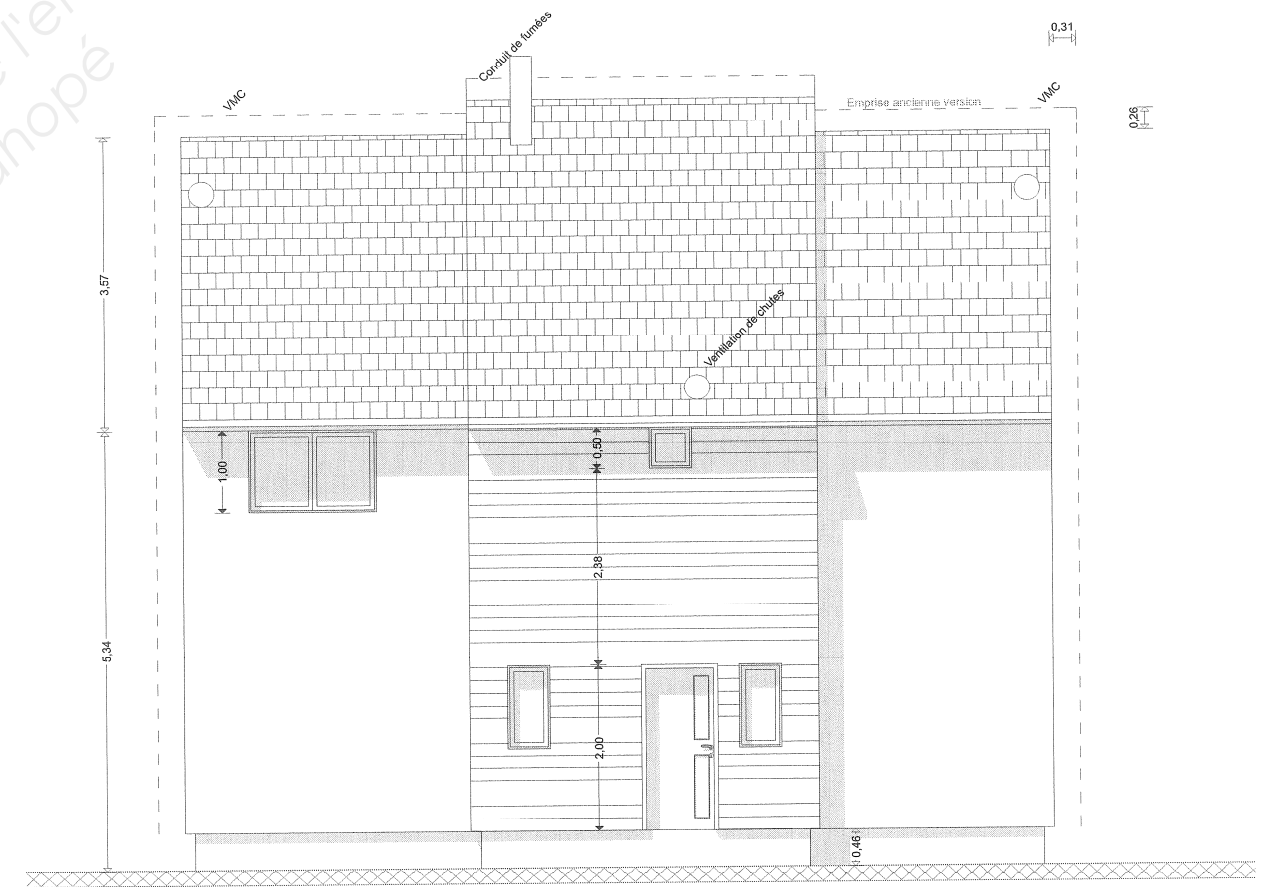
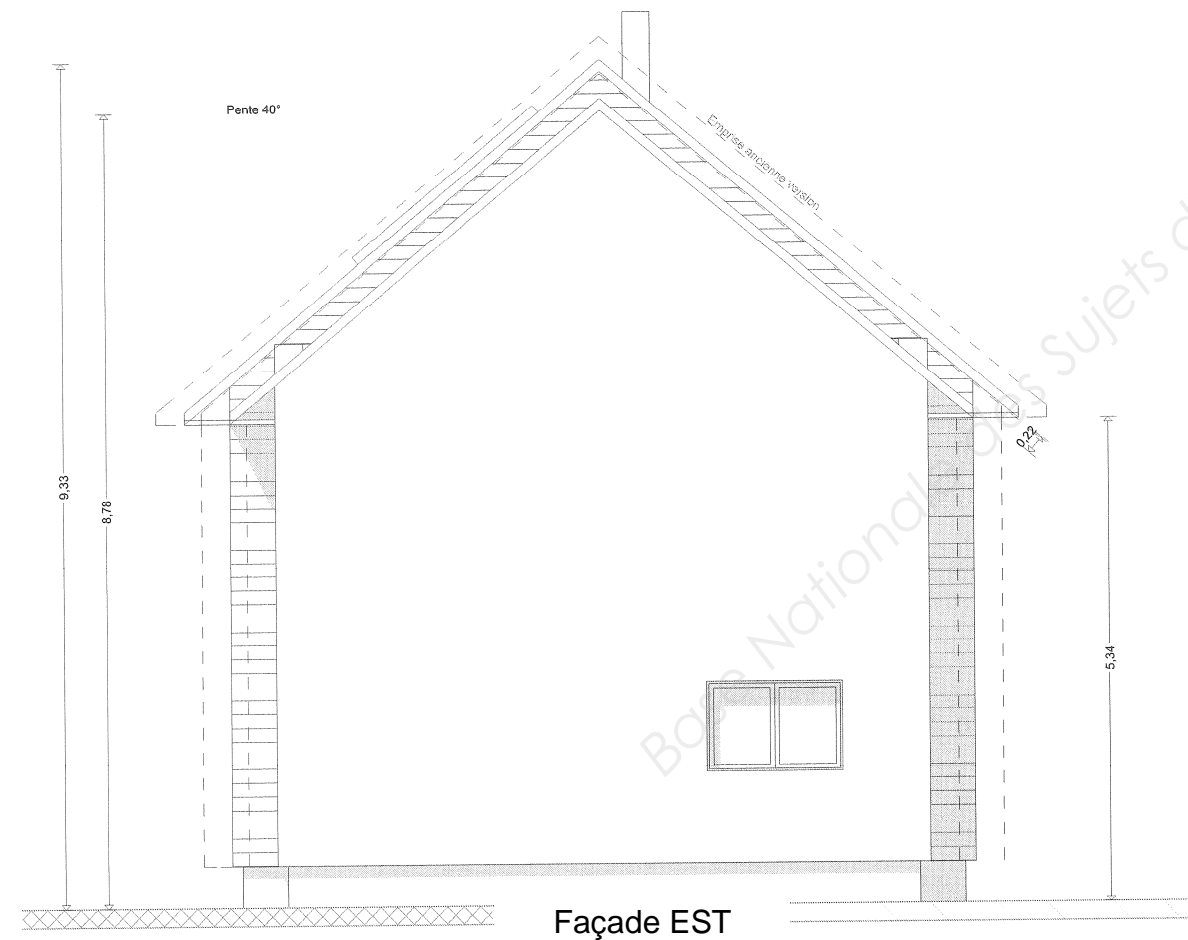
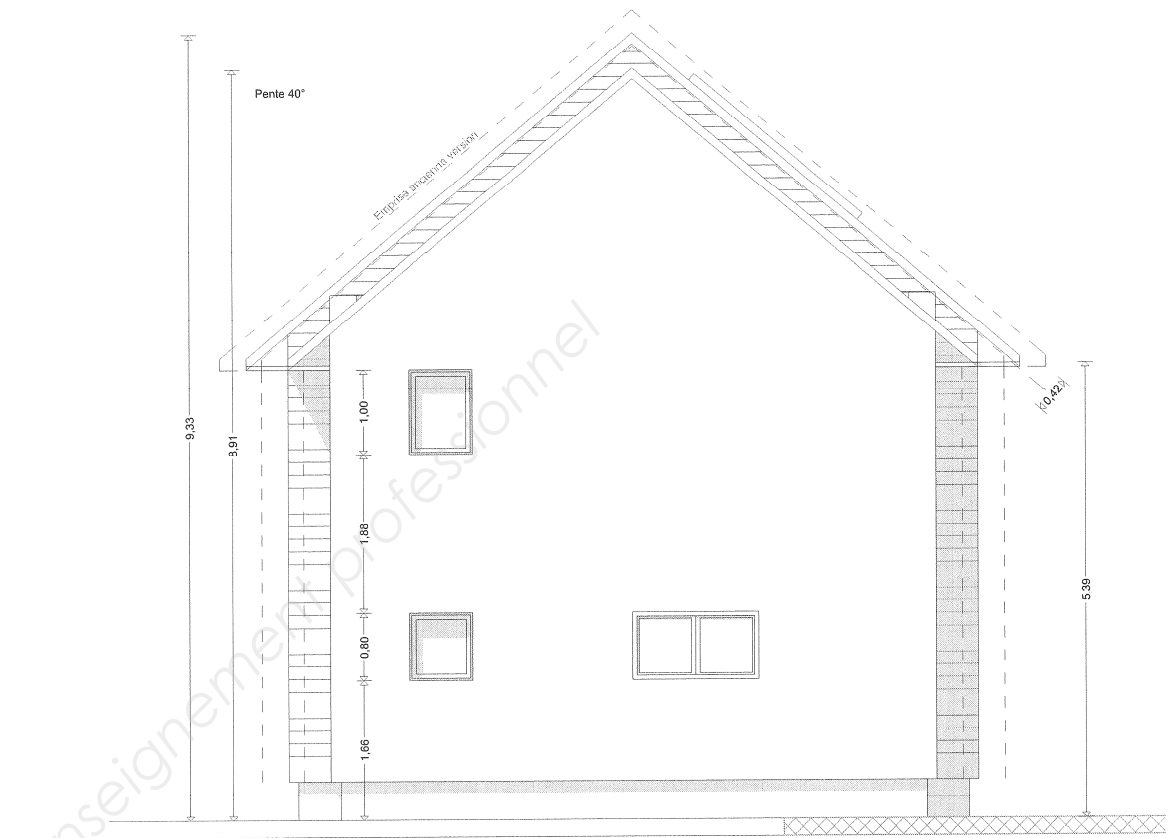
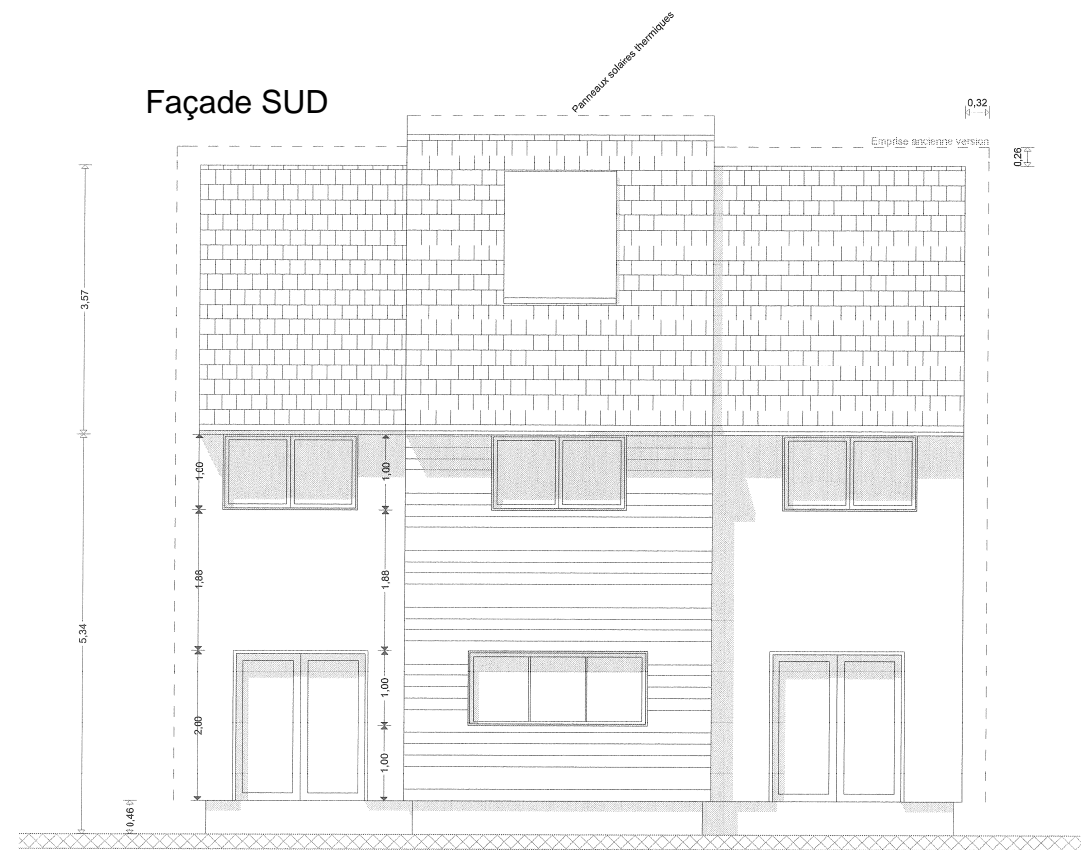
Le dossier de cette épreuve est composé :

- du dossier technique : DT 1 / 13 à DT 13 / 13
- du dossier réponse : DR 1 / 9 à DR 9 / 9

FOLIOS	DOCUMENTS TECHNIQUES
DT 1 / 13	Page de garde
DT 2 / 13	Plan de Façades
DT 3 / 13	Plan de coupe
DT 4 / 13	Vue en plan rez-de-chaussée
DT 5 / 13	Vue en plan de l'étage
DT 6,7,8 / 13	Cahier des clauses techniques particulières
DT 9,10,11,12,13 / 13	Fiches techniques

C.A.P. Peintre Applicateur de revêtements	Session 2016	DOSSIER TECHNIQUE	
Epreuve : EP 1	Coeff. : 4	Durée : 3 H	DT 1 /13
Analyse d'une situation professionnelle			

PLAN DE FAÇADES

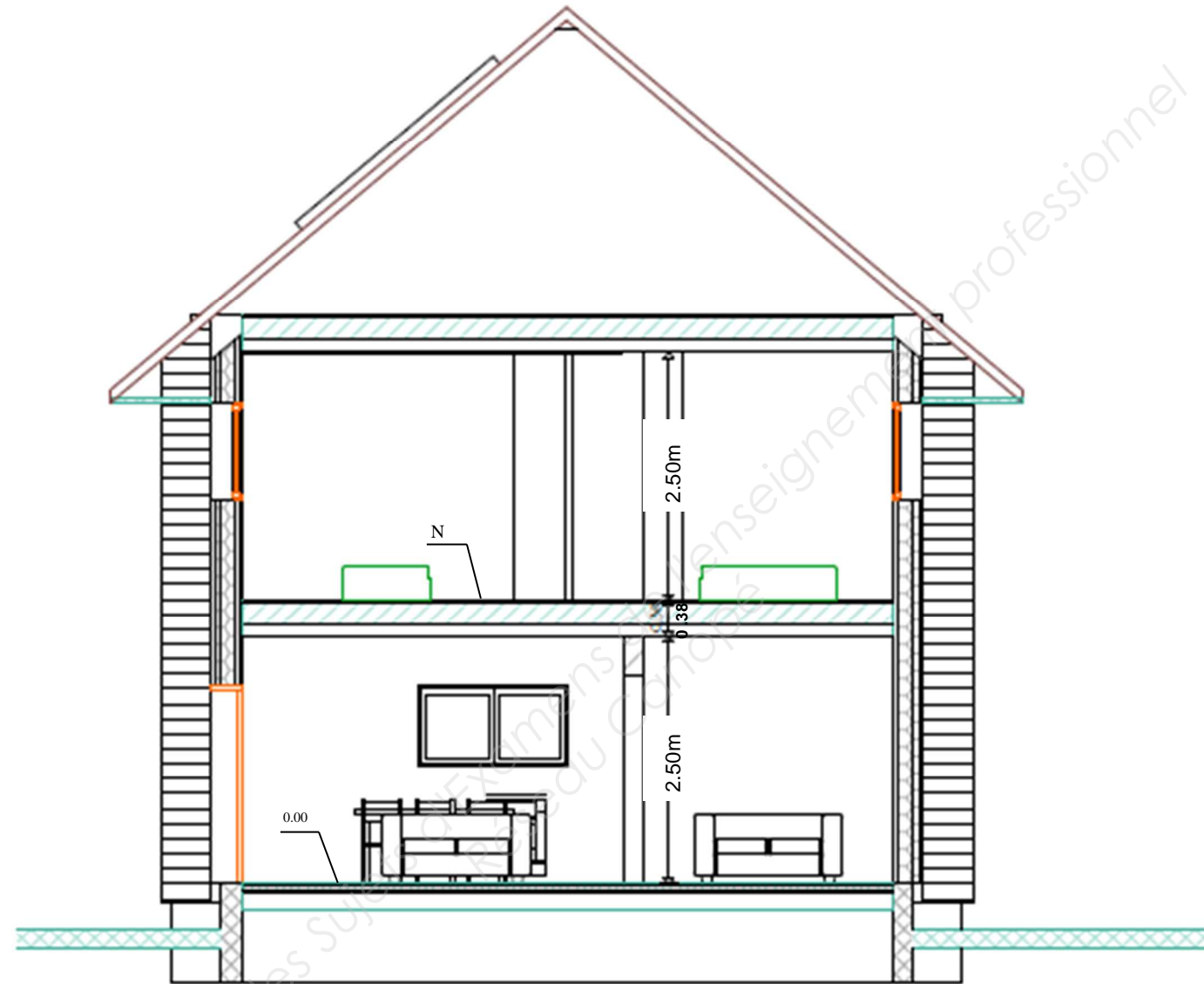



Façade OUEST

Façade NORD

C.A.P. PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS	Session 2016	Dossier Technique
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code : CAPPAR062016EP1	DT 2 / 13

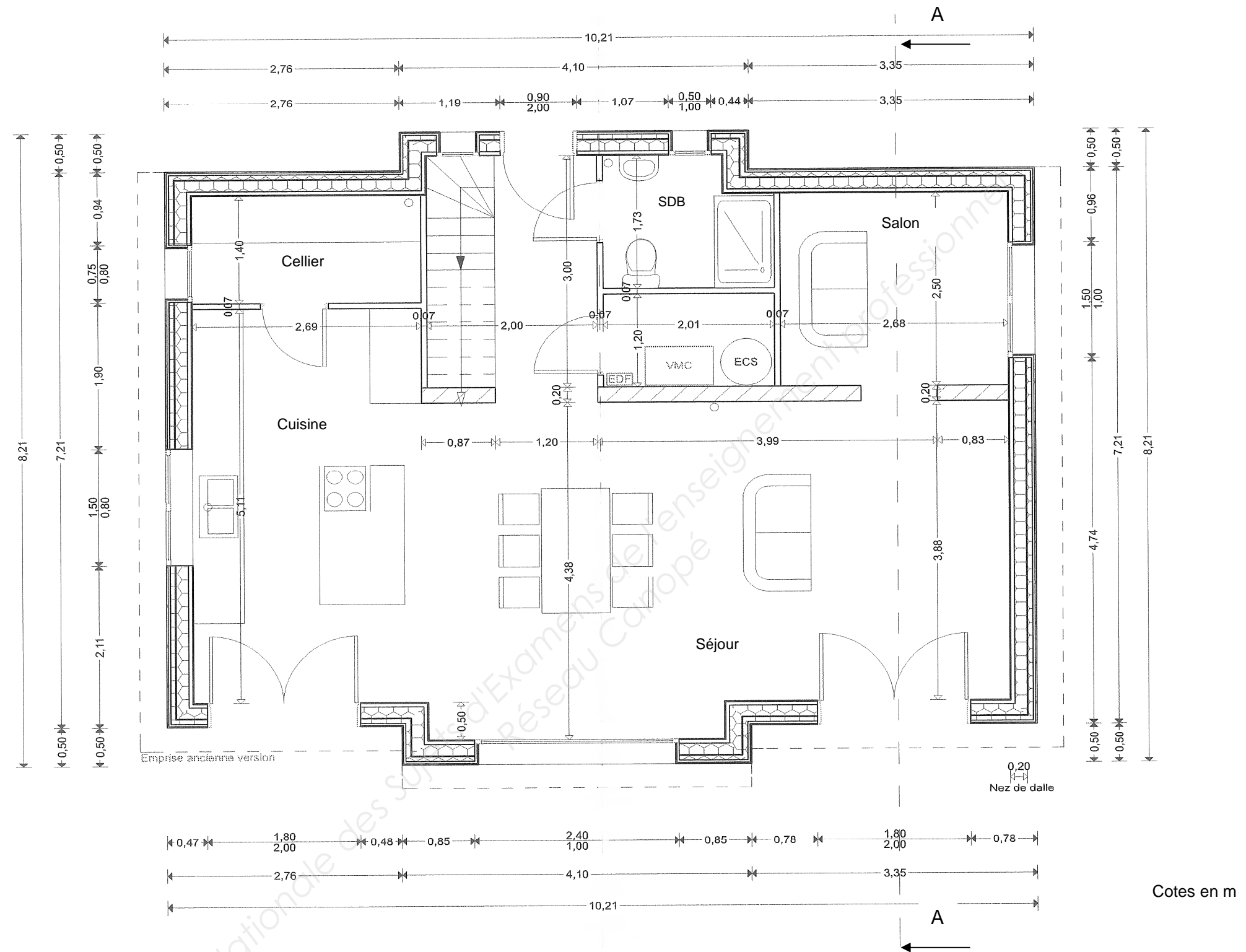
COUPE A/A



 GB Architecture <small>18 rue Paul Valéry - 43 000 OULÉROUX Tél: 03 57 21 54 - Fax: 03 57 21 54 Site Internet: www.gbarchitecture.fr E-mail: contact@gbarchitecture.fr</small>	Maison individuelle	Date	PROJET	Echelle
		01 avril 2014	Coupe A/A	

C.A.P. PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS	Session 2016	Dossier Technique
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code : CAPPAR062016EP1	DT 3 / 13

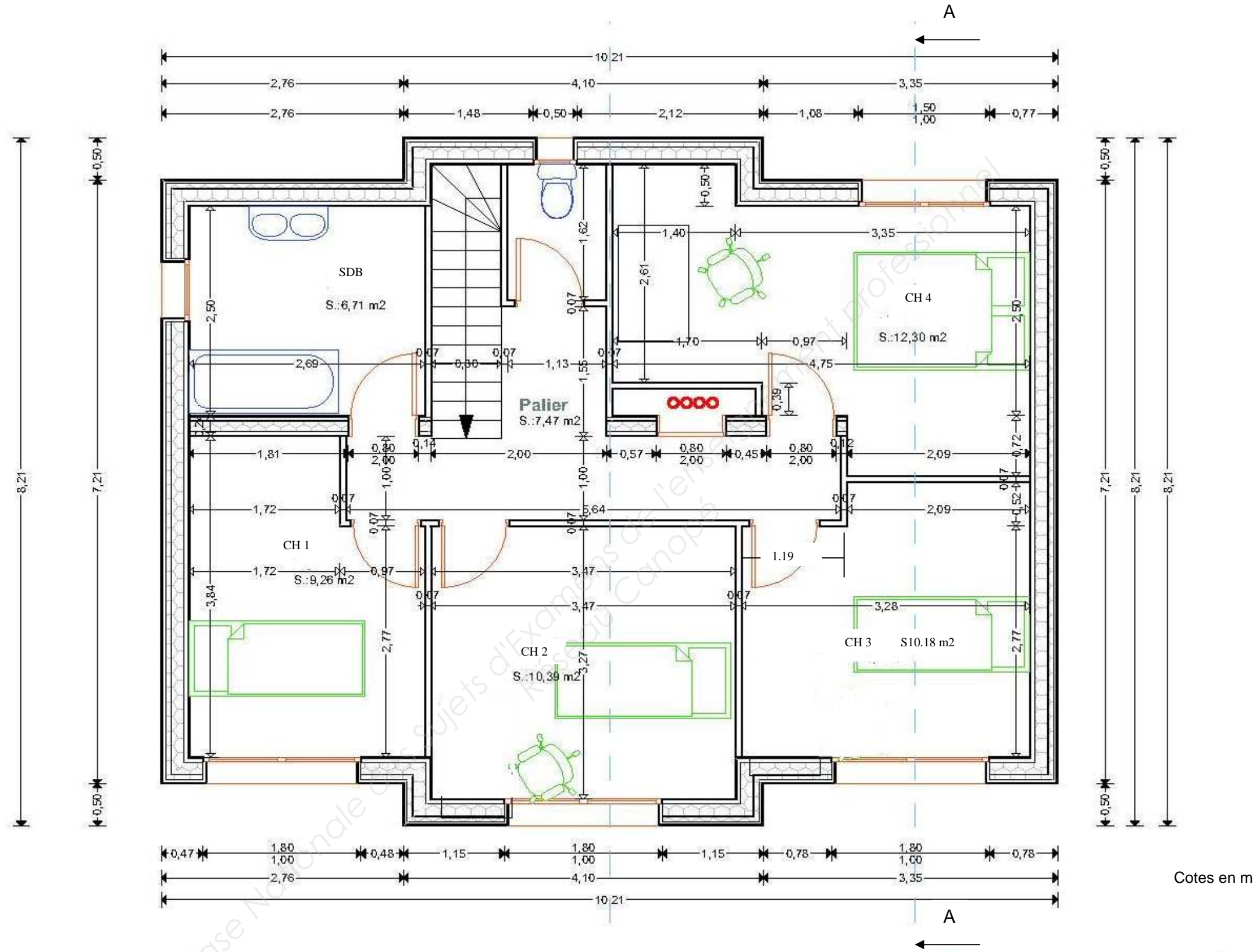
VUE EN PLAN RDC



 Nicolas CHEVALIER Architecte dplg n° 01119 16 rue Paul Valéry - 45 000 ORLÉANS Tel: 09 52 57 21 54 - Fax: 09 57 21 54 Site internet: www.gbarchitecture.fr E-mail: contact@gbarchitecture.fr	Maison individuelle	Date	PROJET	Echelle
		01 avril 2014	Plan du rez-de-chaussée	

C.A.P. PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS	Session 2016	Dossier Technique
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code : CAPPAR062016EP1	DT 4 / 13

VUE EN PLAN étage



Cotes en m

	Nicolas CHEVALIER Architecte dplg n° Cen 01119 16 rue Paul Valéry - 45 000 ORLÉANS Tél.09 52 57 21 54 - Fax.09 57 21 54 Site internet : www.gbarchitecture.fr E-mail : contact@gbarchitecture.fr	Maison individuelle	Date	PROJET	Echelle
			01 avril 2014	Plan étage	

C.A.P. PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS	Session 2016	Dossier Technique
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code : CAPPAR062016EP1	DT 5 / 13

C.C.T.P. LOT N°1 Plâtrerie - Menuiseries intérieures

Maître d'œuvre G.B. Architecture
16 rue Paul Valéry
45000 Orléans

1.2 OBJET

Le présent document a pour objet de définir la nature et la consistance des travaux de plâtrerie et menuiseries intérieures à réaliser pour le compte du maître d'ouvrage.

1.3 CONNAISSANCES DES LIEUX

L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance du site, des sujétions relatives aux moyens de communication, de transport, à l'éloignement des décharges publiques ou privées, etc.

1.4 PROPRETÉ

Il faudra notamment s'assurer de :

- la bonne visibilité de la signalisation de chantier ;
- la fermeture systématique de la clôture de chantier ;
- la propreté de la rue.

1.5 PLAQUES DE PLÂTRE ET ISOLATION

1.5.1 Exigences réglementaires :

Les travaux seront soumis aux exigences réglementaires des textes en vigueur à la date de remise des offres et notamment :

- DTU n° 25.232 Travaux de plafonds suspendus en plaques de plâtre ;
- DTU n° 25.222 Travaux de plafonds fixes ;
- DTU n° 25.41 Ouvrages en plaques de parement en plâtre ;
- les cloisons de doublage isolant intérieur seront conformes au DTU n° 20.11.

Les systèmes de construction non traditionnels devront obligatoirement faire l'objet d'un Avis Technique.

La fourniture et la mise en œuvre de ces systèmes seront rigoureusement conformes aux dispositions de cet Avis Technique.

1.6 PLAFONDS

1.6.1 Exigences réglementaires

Les travaux de plafonds suspendus seront soumis aux exigences réglementaires des textes en vigueur à la date de remise des offres et notamment :

- DTU n° 58.1 Plafonds suspendus ;
- DTU n° 25.222 Travaux de plafonds fixes. Plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse ;
- DTU n° 25.232 Plafonds suspendus. Plaques de plâtre à enduire, plaques de plâtre à parement lisse directement suspendus ;
- réglementation incendie ;
- réglementation acoustique.

1.6.2. Plafonds droits rez-de-chaussée

Fourniture et pose d'un plafond droit comprenant notamment :

- isolation acoustique laine de verre 100 mm entre solives ;
- suspentes métalliques ;
- rails métalliques ;
- plaques de plâtre ;
- bandes de joints ;
- ponçage soigné.

Les suspentes métalliques seront dimensionnées afin de permettre le passage des gaines de ventilation de la VMC (125 mm).

Les pièces humides recevront des plaques hydrofuges.

1.6.3 Plafonds droits étage

Le plafond sera du style PLACOSTIL des établissements Placoplatre ou équivalent.

Il sera constitué d'une plaque de plâtre de 13mm vissée sur une ossature métallique.

Il sera conforme à l'avis technique du CSTB ainsi qu'au cahier des charges et prescription du fabricant.

Une isolation thermique sera réalisée à l'aide de laine de verre d'une épaisseur de 200mm avec pare vapeur.

Le traitement des joints sera de finition soignée les parements seront livrés prêts à peindre.

1.7 DOUBLAGE DE MURS EXTÉRIEURS

Fourniture et pose d'un doublage comprenant :

- une plaque de plâtre de 13mm vissée sur une ossature métallique ;
- isolation acoustique laine de verre 45 mm ;
- incorporation de réseaux ;

Le traitement des joints sera de finition soignée les parements seront livrés prêts à peindre.

Localisation : tous les murs extérieurs.

C.A.P. PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS	Session 2016	Dossier Technique
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code : CAPPAR062016EP1	DT 6 / 13

1.8 CLOISONS

Fourniture et pose de cloisons de distribution, toute hauteur, à ossature bois ou métallique composée de 1 plaque de plâtre de BA 13 par parement, vissée sur une ossature d'épaisseur à définir.

Interposition d'un isolant semi rigide dans l'épaisseur de la cloison.

Les pièces humides recevront une plaque de plâtre hydrofuge.

Traitement des joints par bandes spéciales enduites 2 couches et poncées.

Toutes découpes et réservations.

Localisation : toutes les cloisons intérieures.

1.9 MENUISERIES INTÉRIEURES

1.9.1 Porte de communication

Fourniture et pose de portes de communication intérieure de type isoplane prépeinte 0,80 x 2,00 m comprenant:

- 1 huisserie en bois avec montants, traverses et fixations;
- 1 ouvrant à recouvrement formant caisson avec ossature bois, parements aux 2 faces en bois et remplissage interne en matériaux isolant;
- poignée sur rosaces;
- quincaillerie et toutes sujétions.

Les sanitaires seront munis d'une serrure à condamnation intérieure et déblocage de secours côté extérieur.

Localisation : toutes les portes intérieures.

1.9.2 Trappe accès gaine technique

Fourniture et pose de trappe d'accès à la gaine technique comprenant notamment:

- ossature et trappe d'accès;

OU

- porte de communication.

La trappe sera située dans le couloir de l'étage.

1.9.3 Plinthes

Pose de plinthes en bois sapin du nord de 0.10m

Localisation : chambres 1, 2, 3, 4.

Pose de plinthes en carrelage de 0.08m

Localisation : RDC : Salon, séjour, cuisine, cellier.

1.9.4 Fenêtres et portes fenêtres

Fourniture et pose de fenêtres et portes fenêtres PVC Haute Isolation Thermique. Double vitrage 24 mm.

C.C.T.P. LOT N°2 Revêtements de sols

2.1 EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Les travaux de revêtement de sols seront soumis aux exigences réglementaires en vigueur et notamment :

- normes françaises AFNOR ;
- DTU n° 52 Revêtement de sols scellés ;
- DTU n° 53 Revêtement de sol souple collé ;
- cahier des prescriptions techniques du CSTB ;
- n° 1835 Exécution des enduits de lissage des sols intérieurs ;
- n° 2183 Notice sur le classement UPEC.

2.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux de revêtement de sols comprennent notamment :

- la réception de l'état des supports;
- l'exécution éventuelle des chapes si cette prestation est mise à la charge de l'entreprise;
- les études, plans d'appareillage et calepinage éventuel du revêtement;
- la fourniture et l'application obligatoire d'un enduit de lissage;
- la fourniture et l'application de l'adhésif nécessaire à la fixation du revêtement, cet adhésif devant être compatible avec la nature du support et du revêtement;
- la fourniture et la pose des revêtements de sols proprement dits, y compris chutes et déchets d'emploi ainsi que les coupes nécessaires;
- la fourniture et la pose des matériels annexes tels que barres de seuils, plinthes ou relevés sur murs.

2.3 MODE DE POSE

Pose droite des carrelages 40x40.

Les carrelages seront posés à l'aide de mortier collé, bénéficiant d'un avis technique, y compris enduit de lissage conformément au cahier des prescriptions techniques n° 1835 du CSTB. La qualité de l'enduit de lissage sera en rapport direct avec le classement UPEC du revêtement à coller.

Joints de fractionnement :

Les surfaces de carrelages supérieures aux valeurs indiquées à l'article 4.73 du DTU n° 51.2 seront fractionnées par des joints d'au moins 5 mm de largeur et garnis d'une matière souple ou semi rigide.

Joints périphériques :

A défaut d'un relevé en matériau résilient, un vide d'au moins 3 mm sera réservé entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales des locaux à carrelé.

Pose des plinthes en carrelage :

Les plinthes en carrelage seront collées à l'aide d'un mortier colle spécial faisant l'objet d'un avis technique.

Les joints entre les carreaux seront remplis en coulis de ciment pur.

Localisation : toutes les pièces du RDC.

C.A.P. PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS	Session 2016	Dossier Technique
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code : CAPPAR062016EP1	DT 7 / 13

2.4 POSE DE REVETEMENT DE SOL SOUPLE PVC COLLE

Les revêtements de sols souples seront posés avec une colle acrylique haute performance de type Sader tac V6 confort.

Une pose droite est demandée avec des dalles 50x50 ref : TX modulaire

Localisation : chambres 1, 2,3 et 4.

C.C.T.P. LOT N°3 Peinture et revêtement mural

3.1 EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Les travaux de peinture seront soumis aux exigences réglementaires en vigueur et notamment:

- travaux de finition B;
- normes françaises AFNOR;
- DTU n° 59 Revêtement minces;
- avis techniques du CSTB.

3.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux de peinture comprennent notamment:

- réception des supports;
- fourniture des produits;
- fourniture de l'outillage, y compris échafaudage éventuel;
- réalisation de surfaces de références;
- application des produits de peinture;
- nettoyage des salissures occasionnées.

3.3 TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Sur l'ensemble des surfaces à peindre, ponçage soigné afin d'obtenir un aspect satisfaisant.

3.4 TRAVAUX DE PEINTURE

3.4.1 Peinture sur murs

Peinture sur mur comprenant notamment :

- protections ;
- échafaudage ;
- impression acrylique LUC'O PRIM ;
- deux couches de finition acrylique Satin LUC'O SATIN PREMIUM ;
- coloris au choix maître d'ouvrage ;
- nettoyage complet et soigneux en fin de chantier.

Localisation : tous les murs du rez-de-chaussée + reste des murs ch1et 2.

3.4.2 Peinture sur plafond

Peinture sur plafond comprenant notamment :

- protections ;
- échafaudage ;
- travaux préparatoires jugés nécessaires ;
- impression acrylique LUC'O PRIM ;
- deux couches de finition acrylique mate LUC'O MAT PREMIUM.

Localisation : tous les plafonds.

3.4.3 Peinture sur porte, huisserie et plinthe

Peinture sur porte et huisserie comprenant notamment :

- protections ;
- deux couches de finition satin ;
- coloris au choix maître d'ouvrage ;
- nettoyage complet et soigneux en fin de chantier.

Localisation : toutes les portes intérieures et plinthes en bois.

3.5 REVÊTEMENTS MURAUX

3.5.1 Pose de papier peint à raccord droit MONTECOLINO réf : Imagine 1746

Travaux préparatoires :

Impression, pose de papier peint à joints vifs compris coupe d'arasement.

Localisation : chambres 3,4.

3.5.2 Pose de revêtement à peindre

Travaux préparatoires,

Impression,

Pose d'un revêtement à peindre TEXTUREL en soubassement réf : 17067, reste du mur revêtement à peindre TEXTUREL réf : 17068.

Localisation : pan de mur côté tête de lit chambre 2.

3.5.3 Pose d'un revêtement PVC

Travaux préparatoires,

Impression,

Pose d'un lé avec un revêtement PVC Muraspec cambridge réf : 05A17 centré sur le pan de mur.

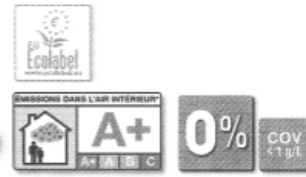
Reste des murs avec un revêtement PVC Muraspec cambridge réf : 05A11.

Localisation : pan de mur côté tête de lit chambre 1.

C.A.P. PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS	Session 2016	Dossier Technique
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code : CAPPAR062016EP1	DT 8 / 13

SAINT-LUC'O PRIM PREMIUM

Impression opacifiante acrylique en phase aqueuse



LES + PRODUIT

- Ecolabel Européen / Classement A+ / Très faible taux de COV : l'impression des systèmes ST-LUC'O
- Bon pouvoir couvrant
- Insaponifiable
- Sans solvant
- Recouvrable rapidement par des finitions acryliques ou glycérophthaliques.

DESTINATION

- Impression acrylique intérieure
- Idéale avant peinture, papier peint ou revêtement mural
- Uniformise les supports.

CARACTÉRISTIQUES

Classification ECOLABEL	N° d'enregistrement DE/032/047
Classification AFNOR	NFT 36-005, famille I, classe 7b2
Définition	Impression pigmentée en phase aqueuse
Teinte	Blanc
Aspect du film sec	Mat
Opacité (rapport de contraste)	Classe 2 pour 8 m ² /l selon norme EN 13.300
Liants	Copolymère acrylique
Pigments	Dioxyde de titane rutile et carbonate de calcium
Solvant	Eau
Taux de COV	Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/g) : 30 g/l (2010) Ce produit contient 0.2 g/litre, soit 0,2/1630 = 0,012%
Densité moyenne	± 1.63 (à + 20°C)
Extrait sec en poids	57 %
Conditionnement	3 L - 15 L
Délai de stockage	12 mois env. en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.
Sécurité	Se reporter à la fiche de données de sécurité et aux textes relatifs à la législation en vigueur.

RENDEMENT

- Pratique par couche : 8 m²/litre

LES SUBJECTILES

Pour la quasi-totalité des fonds tels que :

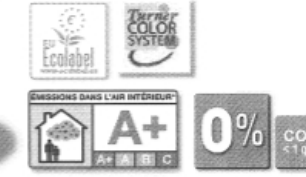
- Enduits minéraux
- Plâtre, carreaux et plaques de plâtre
- Béton
- Fibrociment
- Tissu de verre
- Ancienne peinture en dispersion
- etc.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : **A+** (très faibles émissions) à **C** (fortes émissions).



SAINT-LUC'O MAT PREMIUM

Peinture acrylique mate en phase aqueuse



LES + PRODUIT

- Ecolabel Européen / Classement A+ / Très faible taux de COV
- Lessivable
- Grande matité
- Très haut pouvoir couvrant
- Très grande facilité d'application
- Excellente blancheur
- Sans odeur
- Absence de substances dangereuses pour la santé et l'environnement
- Mise à la teinte avec le Turner Color System.

DESTINATION

- Intérieur
- Finition soignée mate pour murs et plafonds

CARACTÉRISTIQUES

Classification ECOLABEL	N° d'enregistrement DE/032/014
Classification AFNOR	NFT 36-005, famille I, classe 7b2
Définition	Peinture acrylique mate en phase aqueuse
Teinte	Blanc et bases à teinter
Aspect du film sec	Mat. Réflectance à 85° : 1,9
Opacité (rapport de contraste)	Classe 1 pour 8 m ² /l selon norme EN 13.300
Résistance à l'abrasion humide	Classe 1 selon norme EN 13.300
Liants	Copolymère acrylique
Pigments	Dioxyde de titane rutile et carbonate de calcium
Solvant	Eau
Taux de COV	Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/a) : 30 g/l (2010) Ce produit contient 0.35 g/litre, soit 0,35/1570 = 0,022%
Densité moyenne	± 1,570 (à + 20° C)
Extrait sec en poids	66 %
Conditionnement	3 L - 15 L
Délai de stockage	12 mois env. en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.
Sécurité	Se reporter à la fiche de données de sécurité et aux textes relatifs à la législation en vigueur

RENDEMENT

- Pratique par couche : ± 8 m²/litre

LES SUBJECTILES

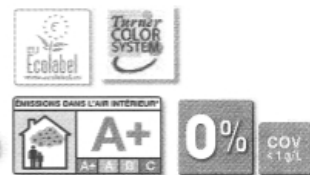
- Toile de verre
- Enduits minéraux
- Béton
- Fibrociment
- Peinture en dispersion
- Plaque de plâtre à épiderme cartonné
- Papier ingrain
- etc.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : **A+** (très faibles émissions) à **C** (fortes émissions).



SAINT-LUC'O SATIN PREMIUM

Peinture acrylique satinée en phase aqueuse



LES + PRODUIT

- Ecolabel Européen / Classement A+ / Très faible taux de COV • Très grande facilité d'application • Très haut pouvoir couvrant • Excellente blancheur • Sans odeur • Beau satiné • Réflectance à 60° : 20 • Mise à la teinte avec le Turner Color System.

DESTINATION

- Intérieur
- Finition soignée pour murs, plafonds et toile de verre

CARACTÉRISTIQUES

Classification ECOLABEL	N° d'enregistrement DE/032/023
Classification AFNOR	NFT 36-005, famille I, classe 7b2
Définition	Peinture acrylique satinée en phase aqueuse
Teinte	Blanc et bases à teinter
Aspect du film sec	Satiné. Réflectance à 60° : 20
Opacité (rapport de contraste)	Classe 2 pour 8 m²/l selon norme EN 13.300
Résistance à l'abrasion humide	Classe 1 selon norme EN 13.300
Liants	Dispersion acétate polyvinyle
Pigments	Dioxyde de titane et carbonate de calcium
Solvant	Eau
Taux de COV	Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/a) : 30 g/l (2010) Ce produit contient < 0,1 g/litre, soit 0,1/1320 = 0,008%
Densité moyenne	± 1,32 g/cm³ (à + 20° C)
Extrait sec en poids	54%
Conditionnement	1 L - 3 L - 15 L
Délai de stockage	12 mois env. en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.
Sécurité	Se reporter à la fiche de données de sécurité et aux textes relatifs à la législation en vigueur

RENDEMENT

- Rendement pratique moyen : ± 12 m²/litre. Rendement moins élevé sur supports rugueux.

LES SUBJECTILES

- Applicable sur tous les supports minéraux des groupes de mortier P II et P III, les enduits plâtre de groupe de mortier P IV • Béton/fibrociment • Papier ingrain
- Le papier peint • Les plaques de plâtre en épiderme cartonné.

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : **A+** (très faibles émissions) à **C** (fortes émissions).

LUC'WOOD

Peinture-laque acrylique satinée microporeuse pour boiseries et murs en phase aqueuse



LES + PRODUIT

- Classement A+ • Recouvrable dans la journée • Souple et microporeux • Application agréable • Sans odeur • Bon pouvoir couvrant • Multicouche • Film résistant aux agressions et aux intempéries • Lavable • Lessivable (détergent doux) • Contient un inhibiteur de rouille (antiflash rusting) pour petites surfaces métalliques (têtes de clous,...) • Mise à la teinte avec le Turner Color System.

DESTINATION

- Destinée à la protection et la décoration de tous types de bois, bruts ou recouverts, en extérieur (volets, portes, barrières,...) • Peut aussi être utilisée en intérieur sur boiseries et murs.

CARACTÉRISTIQUES

Classification AFNOR	NFT 36-005 Famille I - Classe 7b2
Définition	Peinture-laque acrylique microporeuse
Teintes	Blanc et bases (système à teinter).
Aspect du film sec	Satiné. Brillant spéculaire à 60° : 30 ± 5 %
Opacité (rapport de contraste)	Classe 2 selon norme EN 13.300
Résistance à l'abrasion humide	Classe 1 selon norme EN 13.300
Liants	Copolymère acrylique
Pigments	Oxyde de titane
Solvant	Eau
Taux de COV	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/d) : 130 g/l (2010) Ce produit contient au maximum 60 g/l de COV.
Densité moyenne	1,28 (blanc) ± 0,05 kg/l à +20°C
Extrait sec en poids en volume	55 % ± 2 % 43 % ± 2 %
Conditionnement	1 L - 3 L - 10 L
Délai de stockage	12 mois env. en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
Sécurité	Se reporter à la fiche de données de sécurité et aux textes relatifs à la législation en vigueur.

RENDEMENT

- Rendement pratique par couche 10 à 12 m² / litre selon la nature des fonds et le mode d'application.

LES SUBJECTILES

- Anciennes peinture et vernis • Bois durs et dérivés de bois • Bois tendres • Bois à tanin et résineux • Supports durs : PVC, béton... • Plaque de plâtre cartonné, carreaux de plâtre...

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de : **A+** (très faibles émissions) à **C** (fortes émissions).

QUELYD M2

PAPIERS PEINTS



Colle pour papiers peints de qualité supérieure.

DESTINATIONS

- Colle amyliacée spécialement adaptée à la pose des papiers peints de qualité supérieure tels que :
- Papiers peints courants épais, lourds.
 - Papiers peints épongeables, lavables, lessivables.
 - Papiers peints gaufrés simples ou duplex.
 - Papiers ingrains, à peindre.
 - Papiers peints "nerveux".

AVANTAGES

- **Pouvoir glissant idéal** : permet d'ajuster facilement et rapidement les lés.
- Préparation facile, sans grumeau.
- **Pouvoir plégeant élevé (TACK)** : collage particulièrement bien adapté aux papiers nerveux.
- **Assure une juste détrempe des papiers peints** : garantit une pose sans déroulement, ni déchirure des papiers peints gaufrés, duplexés et délicats.
- **Traitée fongicide** : évite la formation primaire de moisissures.
- **Colle sans danger** : peut être employée dans tous type de locaux, même occupés ou en présence de public.
- **Reconnue et recommandée par les professionnels.**

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Composition : colle en paillettes, à base d'éther d'amidon.
- Aspect en solution : colle translucide, onctueuse, moyennement visqueuse.
- Densité : 0,25 environ.
- pH en solution : 11 environ.
- Temps de préparation de la colle : 15 minutes environ.
- Résistance aux micro-organismes : très bonne, traitée fongicide et bactéricide.
- Résistance finale du collage* : 24 à 48 heures.
- Rendement par paquet : environ 5 rouleaux.

* Les critères de séchage et résistance finale du collage sont fonction de la température et de l'humidité ambiante, de l'hygrométrie et de la base de porosité des supports.

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES FONDS

- Le DTU 59.4 "Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux" définit les règles professionnelles de préparation des fonds. Il appartient à l'apporteur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité. Le DTU 59.4 indique les degrés d'humidité maximum admis :
- Support base plâtre : 5 %.
 - Bois et dérivés : 12 % ± 2 %.

Le fond doit être plan, lisse, sain, sec en permanence (non exposé à des remontées d'humidité), propre, solide, dégraissé et dépoussiéré, de porosité normale.

Enlever les anciennes tapisseries, les badigeons, à l'aide de notre décolleur pour papiers peints et papiers vinyles. Eliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes. Dépouler les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer. Poncer si nécessaire (rechamps de peinture), éliminer les poussières dues au ponçage, ou appliquer notre primaire d'accrochage et laisser sécher 24 h minimum.

Reboucher les trous ou fissures. Préencoller les murs neufs trop absorbants (plâtre neuf), avec notre préencollant. Fixer les fonds friables, farineux avec notre durcisseur en solution alcool ou acrylique. Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés (Placoplâtre®) avec une impression adaptée. Proscrire les impressions riches, nourrissantes, ou les mélanges du type "restes de peintures", susceptibles de bloquer les fonds et non compatibles avec nos colles.

PREPARATION DE LA COLLE

Verser dans un seau propre 5 litres d'eau. Agiter rapidement en créant un tourbillon, puis verser le contenu d'un paquet de colle sur les bords du seau. Maintenir une légère agitation pendant environ 30 secondes. Laisser reposer 15 minutes. Brasser énergiquement, la colle est prête.

ENCOLLAGE ET POSE

Encoller suffisamment et régulièrement l'envers du papier, plier le lé en "portefeuille" en veillant à bien superposer les lisières afin d'éviter le séchage prématuré de la colle sur les bords. Les papiers "nerveux" devront être enroulés afin d'annihiler leur "nervosité". Respecter un temps de détrempe de 5 à 10 minutes suivant l'épaisseur du papier et les indications du fabricant. Le temps observé sera identique tout au long de la pose. Afficher le premier lé, en ayant pris soin de vérifier l'aplomb. Les lés suivants seront positionnés bord à bord, selon les conseils du fabricant et l'ordre établi lors de la découpe. Maroufler soigneusement à l'aide d'un balai de colleur ou d'une spatule plastique, de haut en bas et du centre vers les bords. Les taches de colle fraîches seront éliminées immédiatement à l'aide d'une éponge humide et propre.

NETTOYAGE

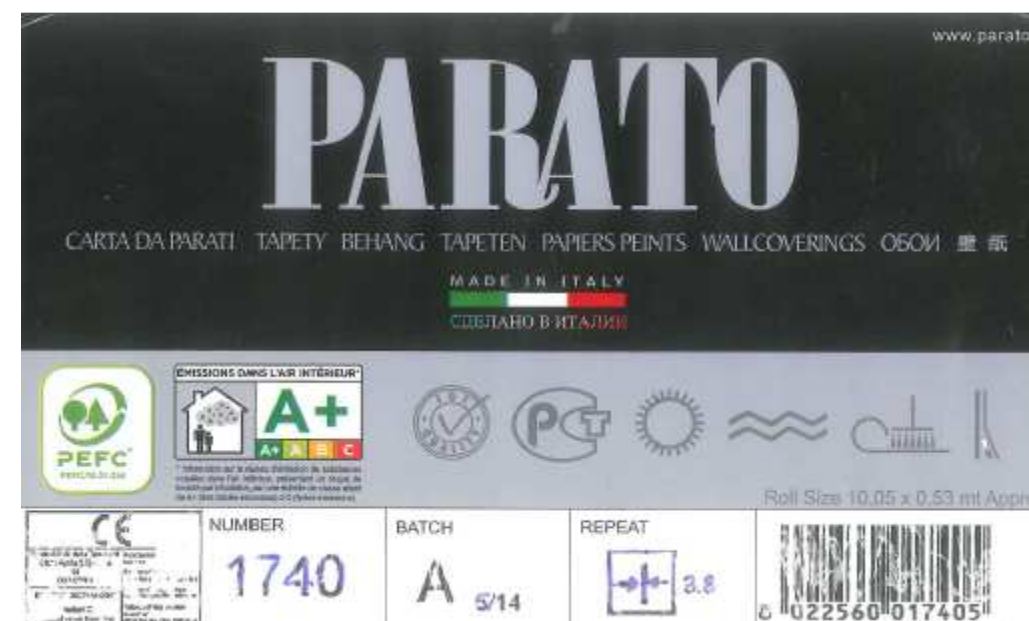
Nettoyage des outils à l'eau froide.

CONSOMMATION

Environ 1 paquet pour 5 à 6 rouleaux.

CONSERVATION

2 ans en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 5°C et + 30°C. Conservation colle préparée : supérieure à 8 jours en récipient fermé et hors gel.



C.A.P. PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS	Session 2016	Dossier Technique
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code : CAPPAR062016EP1	DT 11 / 13

SADERTAC V6 CONFORT

ACRYLIQUES



Colle acrylique hautes performances, sans solvant, à très faibles émissions de COV, classe A+.

DESTINATIONS

Pour revêtements de sols :

- P.V.C. homogènes en dalles ou en lés.
- P.V.C multicouches en dalles ou en lés.
- P.V.C sur liège.

- L.V.T. en lames ou en dalles.
- Polyoléfines.

- Linoléums en lés.
- Vinyles Expansés Reliefs (V.E.R.).

- Dalles semi-flexibles.
- Dalles minérales.

- Aiguilletés avec ou sans envers.
- Moquettes sur envers mousse.

- Moquettes à envers non tissés.

- Moquettes dossiers synthétiques (Action Bac®).

- Coco-Sisal et jonc de mer à envers latexés.

Poses techniques telles que :

- Salles de sports.

- Concept douches PVC.

- Revêtements nerveux.

- Retour d'angle.

- Collage de PVC sur anciens PVC, sur sous-couches d'interposition ou supports imperméables.

Préconisée par les principaux fabricants

AVANTAGES

- Prise puissante, placage rapide du revêtement.
- Confort d'application.

- Application à la spatule crantée ou au rouleau.

- Temps de travail de 35 à 40 mn.

- Sans solvant, à très faibles émissions de COV, classe A+.

- Pour locaux non ventilés ou ouverts au public.

- Excellente résistance sous sièges à roulettes.

- Film de colle résistant au poinçonnement (lits médicalisés dans les hopitaux).

- Faible consommation, très haut rendement.

- Réactivable à chaud (ex : avec un leister).

- Permet la pose de P.V.C. sur ancien sol P.V.C, métal, supports non absorbants.

- Convient sur sol chauffant et plancher rayonnant électrique.

- FDE&S disponible.

- Certificat marine IMO

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Couleur : ivoire.
- Densité (NF : T76.300) : 1,24 ± 0,05.
- Temps de gommage* : 10 à 15 mn.
- Temps ouvert* : 45 à 50 mn.
- Ouverture au trafic* : 18 à 24 heures environ.
- Prise définitive* : 48 heures environ.
- Température d'utilisation : +10°C à +25°C.
- Craint le gel. Réversible jusqu'à - 5°C.

NON INFLAMMABLE À L'EMPLOI.

* Données à 23° C, 55% HR, sur supports normalement absorbants.

MISE EN OEUVRE

SUPPORTS DE BASE

- Bétons surfacés à parement soigné.
- Chapes base ciment (incorporées ou rapportées).
- Chapes anhydrite (1). (cf. Avis Technique)
- Anciens carrelages, anciens parquets convenablement lissés.
- Panneaux de particules ou contreplaqués (1).

(1) Les panneaux contreplaqués ou de particules, traités hydrofuges (CTB-X ou CTB-H) ou ignifuges, ainsi que les chapes anhydrite, sont traitées avec notre primaire PRIMASOL R. Sur supports poreux, plusieurs couches successives peuvent être nécessaires (100 à 120 g/m²/couche).

PREPARATION DES SUPPORTS

Ils doivent être résistants, sains, secs, propres, dépoussiérés, plans et exempts de produits gras.

Le support doit être conforme aux règles professionnelles C.S.T.B. : DTU ou CPT.

Les dalles béton ou chapes ciment doivent être préparées avec nos enduits de lissage.

Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis, employer notre barrière anti-remontées d'humidité EPONAL 336 (Avis Technique n° 12/11-1592), efficace quel que soit le taux d'humidité rencontré.

APPLICATION DE LA COLLE

Avec la spatule appropriée (référentiel TKB), appliquer la colle sur le support en simple encollage.

Choix de la spatule crantée :

- Pour tous revêtements à envers lisses et plans

Spatule n°1-A2 : dépose de 200 à 250 g/m² environ.

- Dans le cas de revêtements minces ou la pose de revêtements muraux, pour éviter que la forme des stries de colle n'apparaisse à l'usage, nous recommandons l'application de la colle au rouleau.

- Pour envers rugueux

Spatule n°2-B1 : dépose de 300 à 350 g/m² environ.

- Pour envers dont l'envers comporte un relief important, (ex : coco à envers latexé).

Spatule n°3-B2 : dépose de 400 g/m² environ.

Pose au rouleau, dépose de 200 g/m². Ce mode d'application est utilisé sur support lisse (anciens sol PVC) ou vertical (murs de douches intégrales en PVC).

Les critères de temps de gommage et de temps ouvert dépendent de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support, de la rugosité des matériaux et de la quantité de colle déposée.

Collage PVC sur ancien PVC, ou sur supports imperméables, non absorbants.

Le support sera dégraissé, propre et sec. Le temps de gommage peut osciller entre 30 et 90 mn selon les conditions ambiantes du chantier.

SADERTAC V6 CONFORT

ACRYLIQUES



Colle acrylique hautes performances, sans solvant, à très faibles émissions de COV, classe A+.

MAROUFLAGE

Soigneux sur toute la surface (avec un rouleau lourd) pour bien écraser les sillons de colle et faire transférer la colle sur l'envers du revêtement.

JOINTS ET ARASEMENTS

Doivent être réalisés conformément aux notices de pose du fabricant et aux règles de l'art. La soudure des joints (PVC) s'effectuera 24 heures après la pose.

REMARQUES DIVERSES

Lors d'une pose sur sols chauffants, ceux-ci doivent être conformes aux D.T.U en vigueur (D.T.U 85.6, 85.7, 85.8) et aux cahiers des charges du C.S.T.B.

Dans tous les cas, respecter le délai de séchage du support.

Bien refermer les récipients après emploi.

Convient aux revêtements caoutchoucs pour lesquels le fabricant préconise l'utilisation d'une colle acrylique.

Ne pas gerber plus d'une palette sur l'autre.

Nous recommandons l'utilisation de notre produit **DERMOSAFE PROTECTION DES MAINS** avant de commencer les travaux : **DERMOSAFE PROTECTION DES MAINS** est une crème non grasse qui forme un écran contre la pénétration des produits dans la peau et facilite le nettoyage des mains.

NETTOYAGE

Nettoyage des taches fraîches et des outils à l'eau. Pour les mains, utiliser notre crème nettoyante **DERMOSAFE NETTOYAGE DES MAINS** qui élimine facilement et efficacement toutes traces de produits, mêmes secs.

BOSTIK LINGETTES NETTOYANTES permet le nettoyage des taches fraîches sur les mains, outils et revêtements.

CONSOMMATION

200 à 400 g/m²

CONSERVATION

12 mois maximum en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 10 °C et + 30 °C. Craint le gel.

PVC HÉTÉROGÈNE
ACOUSTIQUE

TX Modulaire

U2SP3E2C2

ΔL_w 20 dB



CERTIFICATION	NORMES	TX Modulaire
Classement UPEC		U2SP3E2C2
Efficacité acoustique	NF EN ISO 717-2	ΔL _w 20 dB
Sonorité à la marche	NF S31-074	classe A
Certificat NF UPECA+	NF 189	305-111.1
Classification	NF EN 651	23-31
CARACTÉRISTIQUES	NORMES	
Format (cm)/Conditionnement	NF EN ISO 24342	Dalles 33,33 x 33,33 / Boîte de 5 m ² Dalles 50 x 50 / Boîte de 5 m ² Lames 100 x 25 / Boîte de 5 m ²
Épaisseur totale (mm)	NF EN ISO 24346	3,05
Couche d'usure (mm)	NF EN ISO 24340	0,27
Groupe d'abrasion	NF EN 660-2	T
Poids total (g/m ²)	NF EN ISO 23997	2 575
PERFORMANCES	NORMES	
Poinçonnement résiduel moyen		0,12 mm
Mmeilleure valeur mesurée	NF EN ISO 24343-1	0,10 mm
Réaction au feu	NF EN 13501-1	CF-s1
Rapport de classement (avec domaine d'application)		En cours
Glissance (coef.)	NF EN 13893	μ ≥ 0,30 (classe DS)
Glissance (1)	DIN 51130	R9
Résistance thermique	NF EN ISO 10456	0,04 m ² K/W (apte au sol chauffant.)
Solidité lumière	NF EN ISO 105-B02	≥ 6/6
Formaldéhyde à 28 jours	ISO 16000-3	Non détecté
COVT à 28 jours	ISO 16000-9	< 10 μg/m ³

DESRIPTIF

Le revêtement de sol sélectionné du type **TX Modulaire**, appartient à la famille des sols PVC de type vinyle sur mousse (VSM - NF EN 651) en dalles de 33,33 x 33,33 cm ou 50 x 50 cm ou en lames de 100 x 25 cm, dont le plastifiant n'entre pas dans la catégorie des phtalates. Il dispose d'un Noyau composite Répartiteur de Contraintes (NRC) constitué d'une couche calandree en PVC recyclé armé d'un voile de verre non tissé à imprégnation polymérique Haute Fusion, sur semelle alvéolaire en mousse PVC. Le revêtement contient plus de 25 % de matière recyclée.

La couche d'usure non chargée du groupe d'abrasion T est renforcée par un traitement polyuréthane photoréticulé **TopClean XP™** qui supprime définitivement toute métallisation et spray régénérante.

Son taux d'émission de composés organiques volatils dans l'air est inférieur à 10 μg/m³ (COVT après 28 jours).

Disposant d'un certificat NF UPECA+, son classement U2SP3E2C2 est certifié avec efficacité acoustique au bruit de choc de 20 dB et sonorité à la marche de classe A.

TX Modulaire bénéficie d'une Garantie 10 ans. Il est 100 % recyclable. Les chutes issues de la pose peuvent être recyclées et réintroduites dans la fabrication des revêtements PVC au travers du programme Tarkett ReStart.



DOMAINES D'UTILISATION

Bâtiments d'habitation définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux, cahier du CSTB 3509 (11/04).

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre doit être réalisée conformément aux prescriptions de la norme NF DTU 53.2 P1-1. Le support doit être plan, lisse, sec et sain. Le produit de ragréage doit être classé P3. La température du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12°C. Le collage est réalisé avec une émulsion acrylique préconisée par Tarkett.

Les dessins non directionnels ne nécessitent aucune contrainte du sens de pose. Traitement des joints : joints vifs. Lames posées à coupe perdue.

ENTRETIEN

Le traitement **TopClean XP™** réalisé en fabrication facilite l'élimination des taches, limite l'entretien journalier à un simple balayage humide avec détergent neutre et supprime l'application d'une émulsion. Nous déconseillons l'utilisation d'abrasifs susceptibles d'altérer la qualité du traitement.

Évitez les plètements, roulettes et objets en caoutchouc susceptibles de laisser des marques indélébiles par migration.

(1) La résistance à la glissance des sols peut être modifiée par l'activité et l'entretien des locaux.

Informations susceptibles d'être modifiées (Edition 06/2015)



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



www.tarkett.fr

C.A.P. PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

Session 2016

Dossier
Technique

EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle

Code :
CAPPAR062016EP1

DT 13 / 13